

Le Mensuel de Saint Etienne de Montluc



BAL SWING

Galaad Moutoz Swing Orchestra
Samedi 2 février

P. 10 20 h 30 / Espace Montluc



Exposez vos talents

Samedi 2 et dimanche 3 mars

P. 10



Une ville d'histoire

Petites histoires méconnues du
centre-bourg

P. 6



Une ville de savoir-faire

Konan DAYOT : un artiste stéphanois
à l'honneur d'Exposez vos talents

P. 8

3 questions à...

Rémy NICOLEAU

Maire de Saint Etienne de Montluc



© Communauté de Communes Estuaire et Sillon

1 Quelles sont les actions mises en place par la commune pour améliorer le cadre de vie et la sécurité routière ?

En terme de sécurité routière, nous avons aménagé de nombreux secteurs. Ces équipements sont coûteux pour la collectivité, mais pour les contrevenants, le déploiement de dispositifs de contrôle de vitesse et de vidéo-protection semble, malheureusement, indispensable. Pour un cadre de vie agréable, j'en appelle donc au civisme de chacun d'entre vous en matière de vitesse, de stationnement, de respect des espaces publics, de dépôts sauvages et de déjections canines qui perturbent notre quotidien.

2 Quels sont les projets de la commune pour 2019 ?

Après les études de 2018, le schéma directeur d'aménagement lumière verra sa mise en action avec la diminution ou l'extinction de l'éclairage public. Un appel aux quartiers volontaires pour expérimenter ce plan sera prochainement proposé.

Un cheminement piéton, rue Chauvin de la Musse, est en cours d'étude pour relier l'îlot Jules Verne au centre bourg.

La requalification de la RD 17 et la création d'une voie verte, entre le nouveau giratoire de la Clunais et le lotissement Marigny est programmé au second semestre 2019, avec le concours financier des différents partenaires (Conseil Départemental, aménageurs, ...).

Les travaux d'aménagement du parking sud de la gare sont prévus, suite à l'acquisition des terrains SNCF, ce qui renforcera l'offre de stationnement.

Un projet aussi très attendu : l'extension du hall du complexe sportif de la Guerche démarrera cette année. Cette extension reliera l'ensemble des salles sportives par un lieu lumineux et convivial.

3 Qu'en est-il du contournement Sud-Est de la commune ?

Une très bonne nouvelle : du 18 février au 4 mars prochains, l'enquête publique parcellaire du contournement de Saint Etienne de Montluc sera lancée. Je tiens à remercier le Conseil Départemental de Loire Atlantique pour cette initiative tant attendue. Restera à financer cet ouvrage : la commune sera au rendez-vous, accompagnée, je l'espère, par d'autres partenaires.

Soyez assurés, chères Stéphanoises, chers Stéphanois, de mon entière disponibilité pour promouvoir notre commune, le territoire d'Estuaire et Sillon, et ce, toujours dans l'intérêt général et pour le bien-être de ses concitoyens.

Sommaire

3 Au quotidien
5 Expression des élus
5 Etat civil
5 A votre service

6 Dossier
Petites histoires méconnues du centre-bourg
Konan DAYOT : un artiste stéphanois à l'honneur d'Exposez vos talents

10 A vos agendas
12 Actu en images

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net

Point travaux

1 Le projet de hall d'accueil du complexe sportif de la Guerche se précise

Courant 2018, la municipalité a engagé une réflexion sur la construction d'un hall d'accueil desservant les salles de la Loire, du Marais et du Judo Gym. Les trois bâtiments ayant été construits à différentes périodes, cet espace permettra notamment de donner une identité contemporaine au complexe sportif, mais aussi de faire le lien entre les différentes salles dont les entrées sont aujourd'hui distinctes.



Vue de l'extérieur sur le hall d'accueil du Complexe sportif (image non contractuelle)

Après des études de diagnostic, le cabinet PLAST en charge de ce projet, a proposé à la commune un avant-projet. Celui-ci a été présenté aux associations le lundi 14 janvier afin de les associer à la création de ce futur espace convivial.

L'avant projet prévoit une salle de convivialité de 272 m², où l'on trouvera un bar pouvant accueillir 2 associations en même temps. Ce hall desservira l'ensemble des salles destinées à la pratique sportive, plusieurs espaces de rangements et de stockage, un local ménage, le bureau du gardien du complexe sportif, et de nouveaux sanitaires.

Les travaux devraient débuter à l'automne 2019 et tiendront compte de l'occupation des lieux. Un impact sur le fonctionnement des salles sera à prévoir durant l'année scolaire 2019-2020 et une nouvelle organisation sera à trouver pendant la durée des travaux, en concertation avec les associations. La livraison prévue à l'été 2020, permettra également aux Stéphanois de profiter de nouveaux aménagements urbains autour du Complexe sportif : nouvelles clôtures, nouvelle liaison entre le parking et le hall d'entrée.

Intérieur du hall d'accueil du Complexe sportif (image non contractuelle)



2 Enquête parcellaire publique concernant l'aménagement de contournement Sud-Est de la commune

Afin d'améliorer la sécurité et de garantir une qualité de vie agréable aux Stéphanois, le département envisage la réalisation d'un contournement Sud-Est de la commune. Celui-ci permettra de désenclaver l'axe principal de la ville (boulevard du Général Leclerc...). A cet effet, une enquête publique sera réalisée aux Services Techniques de la Mairie les :

- Lundi 18 février de 8 h 30 à 12 h
- Mercredi 27 février de 13 h 30 à 17 h 30
- Lundi 4 mars de 13 h 30 à 17 h 30

Monsieur Gérard LAFAGE, commissaire-enquêteur désigné par le Préfet de Loire-Atlantique, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Brèves

Les jardins collectifs du Pré Petit recherchent leurs futurs jardiniers

Le futur parc du Pré Petit accueillera à partir du printemps 2019 un vaste espace dédié au jardinage collectif, afin de permettre à ceux qui n'ont pas de jardin d'avoir un espace où planter et cultiver, le tout dans une ambiance conviviale et de partage. Sur cet espace, la municipalité souhaite donner aux futurs jardiniers la possibilité de concevoir leur propre projet collectif via la démarche participative. Faites-vous connaître auprès de la Mairie pour prendre part à ce projet ! Déposez votre candidature auprès de la mission Développement Durable par téléphone au 02 40 86 80 26 ou par email à l'adresse developpement-durable@st-etienne-montluc.net
Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 22 février.



Infos municipales

De nouveaux agents au service de la commune

Baptiste ROQUET encadre les enfants à l'école de la Guerche pendant le temps du midi. Il a pris ses fonctions le 5 novembre dernier. Titulaire du BAFA, il est aussi professeur de tennis sur Couëron.



Frédérique CHOBLET s'occupe de la surveillance de la cantine et intervient en renfort sur l'entretien des locaux depuis le 19 novembre dernier.



Yvan BREST a intégré l'équipe des agents municipaux depuis le 10 décembre 2018. Titulaire d'un brevet professionnel dans le paysage, il a travaillé pendant 17 ans chez un paysagiste. Il a pour mission d'entretenir les espaces verts, dont en particulier ceux des écoles et le jardin public (florissement, désherbage, taille...).

Recensement de la population stéphanoise

La population légale au 1^{er} janvier 2016, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 s'élève à 7 163 au total. Ce chiffre comprend la population municipale (6 952) et la population comptée à part (211) correspondant aux personnes ayant leur résidence principale dans une autre commune.



Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le **mardi 5 février**, à 20 h 30, salle du Conseil à la Mairie.

Retrait du formulaire de demande d'inscription pour l'attribution d'un logement locatif senior

Le dossier de candidature pour les logements seniors est désormais disponible auprès du CCAS pendant les heures d'ouverture de la Mairie. Le dossier est à retourner avant le **28 février**.



Contact : CCAS de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 99 17

Suivez la saison culturelle sur Facebook

Vous souhaitez en savoir plus sur les prochains événements de la saison culturelle ? Likez et suivez la page Facebook de la saison culturelle @saisonsculturelleSaintEtienneMontluc.



Calendriers 2019

Le calendrier municipal 2019 est disponible à l'accueil de la Mairie dans la limite des stocks disponibles.



Partenariat avec Angers Nantes Opéra

Jeudi 21 mars, à 20 h, au Théâtre Graslin à Nantes

La commune vous propose de bénéficier de places à tarifs préférentiels sur une sélection de spectacle de la saison culturelle d'Angers Nantes Opéra. Prochain spectacle : Un bal masqué, de Giuseppe VERDI, opéra en 3 actes.



Réservations (dans la limite des places disponibles) avant le 21 février 2019 à la Bibliothèque municipale.

Location de matériel

La commune met à disposition des habitants de Saint Etienne de Montluc des tables, chaises



et tentes de réception. Suite à la mise en place d'un nouveau règlement de mise à disposition de ce matériel communal, celui-ci ne sera plus livré pour les particuliers. Il sera à retirer et restituer aux ateliers municipaux à la date et l'heure indiquées lors de la réservation. Les annulations de réservation doivent être obligatoirement faites par mail au service « finances ». Le formulaire est téléchargeable sur le site internet de la commune dans l'onglet « Mairie ».

Contact : service finances
02 40 86 80 26 / m.beillevert@st-etienne-montluc.net

Infos communautaires

La transition écologique, nous sommes tous concernés

Face au défi climatique et aux enjeux environnementaux, Estuaire et Sillon s'engage dans la Transition Écologique comme nouveau projet de territoire. Pour susciter l'échange d'idées et de projets un Atelier Citoyens se tiendra le **jeudi 7 février**, salle de l'hippodrome à Corde-mais, de 19 h à 21 h.



Vous avez également la possibilité de participer à l'enquête en ligne sur le site de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Infos pratiques

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue. Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public. Des solutions alternatives existent ! Des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr.



Grand débat national

Dans le cadre de ce débat décidé par le gouvernement, un recueil d'observation est mis à la disposition du public en Mairie principale aux heures d'ouverture habituelles. Plus d'infos : www.granddebat.fr

Construisons l'avenir pour Saint Etienne de Montluc

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : ENTRE COLÈRE ET IMPATIENCE, LA PLACE DES ÉLUS LOCAUX ET DES CITOYENS

Après une fin d'année marquée par la colère des « gilets jaunes » et par la grogne des actifs éloignés de leur lieu de travail et tributaires de l'usage de la voiture (65% exercent hors de leur commune, 80% effectuent un trajet en voiture > à 15 kms), l'Etat doit rapidement repenser la prise en charge de la transition énergétique en n'en faisant pas peser le coût sur les seules classes moyennes ; il doit aussi renouer avec les corps intermédiaires (élus, syndicats), oubliés depuis 18 mois.

Localement, cette transition passe par le projet Ecocombust défendu par les salariés de la centrale de Cordemais et les élus locaux auprès du gouvernement, lequel tarde à donner son accord.

Dans ce contexte, et en écho au séminaire ayant réuni tous les élus d'Estuaire et Sillon et de ses communes membres, il serait judicieux d'associer les habitants de l'intercommunalité à des ateliers citoyens sur la transition énergétique dès le 1^{er} semestre 2019.



Cécile
SANZ



Micheline
CHARPENTIER



Pascal
BODET

Saint-Etienne Solidarité Ecologie

LOI « ALIMENTATION » ... VERS UNE RESTAURATION BIO LOCALE

Les attentes des citoyens, confortées par la nouvelle loi « Alimentation » du 30 octobre 2018, engagent davantage les collectivités à devenir un acteur incontournable de la transition agricole et alimentaire de notre pays.

En restauration collective, concrètement, la loi incite les collectivités à introduire 50% de produits de qualité dont 20% de produits bio, à partir du 1^{er} janvier 2022.

Profitons du prochain marché - lancement en 2019, application début 2020 - sans attendre 2022, pour prendre en compte sérieusement la santé de chacune, des scolaires comme des adultes déjeunant en restauration collective. Nous pouvons faire mieux que le minimum imposé par la loi, d'autres communes proposent déjà des repas 100% bio ainsi que des repas végétariens.

ENSEMBLE, FAIRE DE 2019 UNE ANNÉE ÉCOLOGISTE ET SOCIALE !

Vos commentaires / vos questions :
elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr



Judith
LERAY



Michel
QUIRION

Etat Civil

FÉLICITATIONS À...

22 déc Vivien GIRAUDET
et Clémence
NOIROT-COSSON



BIENVENUE À...

2 déc Antonin LIZÉ
6 déc Élio MICHEL
6 déc Alban LÉCONTE
12 déc Alicia SALETTE
16 déc Esma EL ABED
16 déc Lucas HUBON
18 déc Clay LANCIEU
18 déc Eliott ZASSO
22 déc Eloi LECERF
31 déc Owen CHESNEAU

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

6 déc Gilbert CREMET,
86 ans
8 déc Bernard HERAULT,
60 ans
24 déc Alexandrine BABIN,
93 ans
Veuve LÉCUYER
27 déc Marcel HACHET,
86 ans
28 déc Claude BAILLOC,
82 ans
28 déc Marie-Thérèse ALLAIS,
91 ans
Veuve GUERCHET



NUMÉROS UTILES

Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques

>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Numéros pratiques

Espace Jeunes
>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils
>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)
>> 02 40 65 98 78

Enseignement
Ecole publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire
>> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie
>> 02 40 86 91 95

Centre Médico-Social
>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale)
>> 02 40 85 96 22 (nourrissons)

Emploi local

Espace emploi
>> 02 40 56 80 85
Mission locale
>> 02 40 56 81 03

Déchetterie

>> 02 28 25 96 00



Permanences en Mairie

SOLIHA

Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC

Permanence 1e mercredi
>> 02 40 42 61 93

CAUE44

Permanence chaque mois à St Etienne
de Montluc ou Savenay (sur RDV)
>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire

Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Infirmières

Cabinet médical
>> 02 40 85 91 65

Cabinet infirmier

26 et 27 janvier : Mme GUIBERT
>> 02 40 86 95 35

2 et 3 février : Mme RAUCOURT
>> 06 01 01 22 72

9 et 10 février : Mme MABIT
>> 06 71 08 43 19

16 et 17 février : Mme GUIBERT
>> 02 40 86 95 35

23 et 24 février : Mme MABIT
>> 06 71 08 43 19

2 et 3 mars : Mme RAUCOURT
>> 06 01 01 22 72

Numéros d'urgence

Médecin de garde / 116 117
Urgence médicale / 15
Pharmacie de garde / 32 37
Pompiers / 18
Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs
• Complexe sportif de la guerche
• Pharmacie (Super U)

Une ville d'histoire

Petites histoires méconnues du centre-bourg

Si depuis la place de la Mairie, on chemine par la rue de la Paix vers le cœur du bourg qui enserrme l'église, on a du mal à appréhender ce qu'était et même ce qu'aurait pu être la physionomie de notre ville. Au fil du temps, les règles d'urbanisme ou les circonstances ont en effet contribué à modeler le paysage urbain et la dénomination des rues, mais on s'aperçoit aussi que l'essentiel de la voirie était déjà implanté il y a deux siècles.

Vocation de la place de la Mairie au gré de l'histoire

Elle doit son nom à l'hôtel de ville actuel, construit en 1860, qui est en fait le 3^e lieu dédié à la municipalité. Auparavant, de 1790 à 1840, les réunions se tenaient dans le *chaptreau* : nom de la petite salle attenante à l'église au sud. Puis de 1840 à 1860, dans une maison achetée 10 000 francs, encore reconnaissable aujourd'hui à son fronton, à l'entrée de la rue Pasteur, et qui se révéla vite sous-dimensionnée. Elle comprenait 3 pièces au 1^{er} étage pour la Mairie, 3 pièces au rez-de-chaussée pour l'école et le juge de paix... et la prison dans les dépendances. Mais la place de la Mairie qui s'appelait autrefois la place du champ de foire ou place du Pâtis servit surtout de champ de foire aux bestiaux jusqu'à la fin du 16^e siècle.

A l'époque, le petit cimetière accolé au sud de l'église étant devenu trop restreint, on construisit alors sur la place, en 1597, un cimetière plus grand. Et durant près de 2 siècles, jusqu'avant la Révolution, il y eut donc 2 cimetières : le cimetière d'à-haut bordant l'église, et le cimetière d'à-bas, sur la place. En 1858, la population stéphanoise avoisinant les 5 000 âmes, on transféra toutes les sépultures du cimetière d'à-bas dans le cimetière actuel, plus spacieux, au Pré Petit. La place du Pâtis retrouva alors sa fonction de champ de foire aux bestiaux jusqu'au milieu des années 1980.

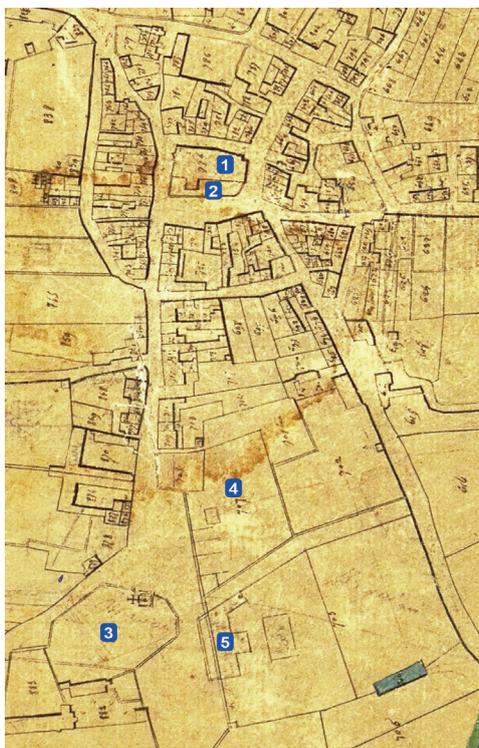
La voirie du bourg rebaptisée et... branchée

Comme l'atteste ce plan cadastral, l'essentiel de la voirie du bourg était déjà bien implanté il y a 200 ans : les percées de la rue du Sillon, de la rue Jeanne d'Arc, de la rue Pasteur, de la rue de la Fosse, et même celle de l'im-passe des Lords existaient déjà.



Au fil du temps mais aussi de l'histoire, la dénomination des rues a souvent changé. En 1949 par exemple, environ 25 voies sont rebaptisées : la Grand'Rue devient la rue de la Paix, la rue des Boulangers s'appelle rue François Dorvault, en mémoire de la contribution de ce Stéphanois à la pharmacologie au 19^e siècle, la rue de l'Ancienne Mairie est dénommée rue Pasteur, la place de l'Eglise la place du Commerce, le boulevard Ceineray boulevard de Verdun en souvenir de la Grande Guerre, et la place où est le monument aux morts s'appelle désormais la place Foch. On peut citer aussi des voies qui ont changé deux fois de dénomination comme la rue Nantaise, devenue rue Alsace-Lorraine puis rue de la Chézine, ou la rue de la salle Saint-Joseph baptisée rue de la Musse avant de devenir la rue Chauvin de la Musse.

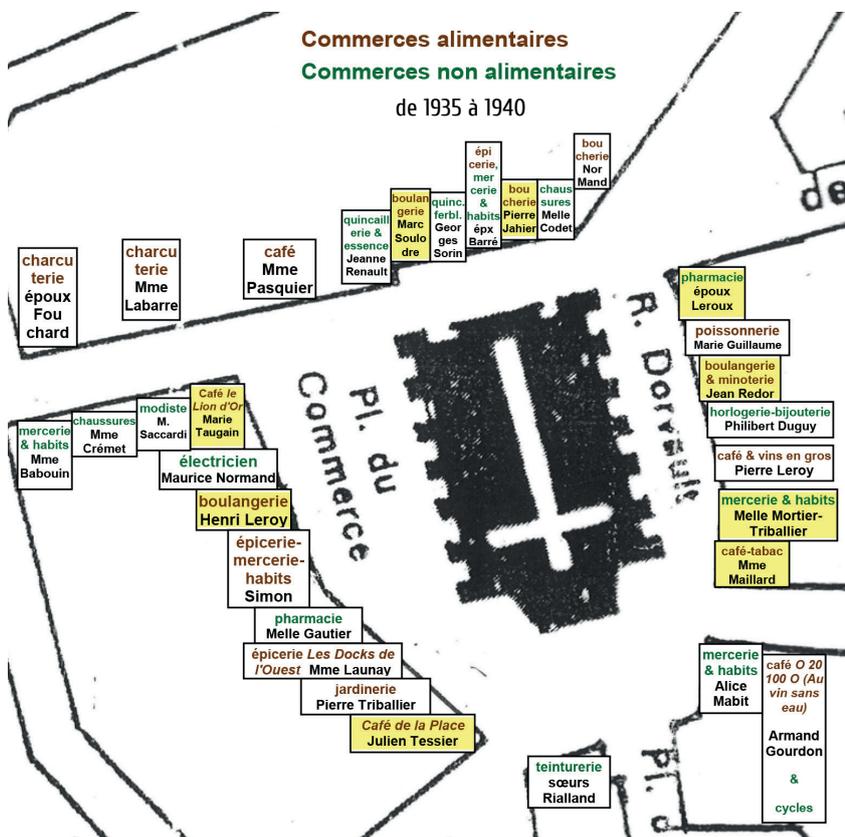
Par ailleurs, le règlement propre à certaines voies, dès 1873, présageait-il déjà d'une certaine prise de conscience environnementale ? Car il est ainsi précisé « Entre la place du Pâtis et le Calvaire, les jours de foires et de marchés, les charrettes amenant des porcs ou autres animaux ou marchandises doivent être déchargées au milieu de la route et non entre les arbres afin d'éviter de les détériorer ». En 1924, c'est au tour des automobiles et des charrettes d'être jugées indésirables dans la Grand'Rue, sauf pour déposer les personnes ou les marchandises ! Enfin, on n'a rien inventé avec la « zone 30 » car elle existait déjà bel et bien en 1933 dans le bourg... et fut même limitée à 20 km/h en 1927 !



Un document intéressant : le cadastre de 1819 où figurent, en haut, l'église (1) bordée au sud par le cimetière d'à-haut (2), en bas, par le cimetière d'à-bas (3). Au nord-est de celui-ci, on remarquera la vigne de la veuve Moisan où faillit être construite la Mairie dès 1836 (4), un peu au-dessus de l'Hôtel de Ville actuel (5).

Du temps où il y avait 22 cafés dans le bourg...

Julien ALLAIS, ancien artisan, avait recensé tous les commerces et artisans stéphanois dont il se souvenait, écolier, juste avant la guerre 39-45. Ce travail complété grâce à un autre aîné, Jean JUBINEAU, ancien commerçant, a permis de localiser assez précisément tout le tissu économique stéphanois il y a 80 ans. Sur 165 commerçants et artisans, 135 exerçaient dans le bourg. C'était un temps où l'on comptait 4 épicerie, 4 merceries et... 22 cafés qui, pour certains, faisaient aussi hôtel, charcuterie, ou tabac. Qui se souvient encore du café des Trois Ormeaux ou du café Ropert situés sur la place du champ de foire, devant lesquels on dansait en certaines occasions ? Ou du Café O 20 100 O (NDLR : *Au vin sans eau*), rue Pasteur, tenu par Armand GOURDON qui avait un atelier de cycles à l'arrière, côté passage des Treilles ?



Sur ces 26 commerces et artisans, 8 (en fond jaune) conservent encore en 2019 la même activité.

La place Bretagne... avant la place Bretagne !

A l'arrière de l'église, la place autrefois n'avait pas le dégagement qu'elle offre aujourd'hui car des maisons existaient dans l'alignement de celles de la rue Pasteur. Occupées par la *fabrique de l'église* (ensemble des hommes chargé de l'administration des fonds et revenus de la paroisse), elles furent ensuite attribuées en 1910 au Bureau de Bienfaisance de la commune, par un décret présidentiel, suite à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, puis détruites en 1924 pour agrandir la place Bretagne.



Les deux premières maisons à droite furent détruites en 1924 pour agrandir la Nouvelle Place du Marché, appelée plus tard place Bretagne.

Le sort tragique de la famille GABILLARD

A l'angle de la rue Amaury d'Acigné et de la rue des Hamonts se trouve une plaque commémorative à l'endroit exact où existait une maison détruite par un bombardement de l'artillerie allemande durant la Guerre 39/45. Cela se produisit le 6 mars 1945, vers 18 h 30, lors d'un pilonnage intensif visant le bourg : le boulevard de la Gare, la Grand'Rue et la rue des Hamonts à l'angle duquel habitaient les GABILLARD furent touchés. Louis, horloger, y avait son atelier et vivait avec son épouse et leurs deux enfants. Peu avant le bombardement, on sait seulement que Madame GABILLARD enjoignit assez vivement son employée et sa jeune belle-sœur, Marie-Josèphe THOMASSET, qui étaient présentes, dans la maison, à quitter les lieux car elle craignait, à juste titre, des tirs allemands, une réaction qui, en fait... leur sauva la vie. En effet, bien que la famille GABILLARD se soit réfugiée dans la cave, l'obus qui tomba juste dessus ne leur laissa aucune chance. Des décombres, on retirera les corps sans vie de Louis GABILLARD, 32 ans, Céline, 26 ans, et des deux petits, Louis, 6 ans et Paulette, 3 ans...



De gauche à droite : Céline, Louis, Paulette et Louis GABILLARD

Une ville de savoir-faire

Konan DAYOT : un artiste stéphanois à l'honneur d'*Exposez vos talents*



La 5^e édition d'*Exposez vos talents* aura lieu les samedi 2 et dimanche 3 mars prochains. Cette exposition organisée tous les 2 ans par la municipalité et réservée aux artistes amateurs met à l'honneur de multiples talents artistiques, preuve que l'art se décline indéfiniment et sous toutes les formes !

Chaque édition, un artiste professionnel stéphanois est invité à venir présenter son travail. Cette année, c'est Konan DAYOT, artiste pluridisciplinaire de 28 ans qui présentera ses sculptures lampes créées à partir de bois flotté.

Quel est votre parcours ?

J'ai grandi à Couëron dans une famille de musiciens et d'instincteurs. Depuis tout petit, j'ai toujours été intéressé par le bricolage et l'art de manière générale. Aussi, j'ai choisi d'en faire mon métier, d'abord en suivant des études au Conservatoire de Nantes en musique et en percussions, puis au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Aujourd'hui, je suis danseur interprète et professeur de danse contemporaine, et je fais également partie du groupe de musique *Trio Dayot*.

Comme je suis un peu « touche à tout », j'ai aussi fait du dessin et de la peinture (aquarelle et acrylique).

Depuis quelques années, j'ai découvert la sculpture sur bois et j'aime y consacrer mon temps libre. J'ai lancé mon activité de création de lampes en bois flotté en parallèle de mon métier de danseur. Aujourd'hui, je vends quelques-unes de mes créations et cette exposition sera la première à laquelle je participe.

Comment avez-vous découvert la sculpture de bois ?

Il y a 4 ans, j'ai commencé à faire des piques à cheveux en utilisant un couteau sur différents types de bois (genévrier, wengé, ébène). Je créais également des bijoux, des boucles d'oreilles notamment. Lors de cette expérience, j'ai découvert les particularités et les difficultés de travailler certaines essences de bois. Je me suis ensuite mis à des réalisations de plus grande envergure, et j'ai acquis un matériel plus adapté. Depuis environ 1 an et demi, je travaille sur du bois flotté que je sculpte et transforme en lampe.

Comment choisissez-vous le bois ?

Il s'agit de bois flotté récupéré dans la nature, sur les bords de Loire sauvages. J'y repère beaucoup de morceaux de bois drainés par les marées. Ma démarche étant d'avoir une empreinte carbone la moins élevée possible, j'utilise mon vélo pour me rendre sur les bords de Loire, et je remplis mon sac à dos en fonction de mes découvertes et de mon inspiration.

Où trouvez-vous votre inspiration ?

Lors de mes repérages, j'identifie tout de suite ce que je pourrais faire des morceaux de bois. Je peux parfois passer de longues minutes à réfléchir comment couper la partie du bois sélectionnée de façon nette, sans avoir à refaire de découpes ultérieurement et afin que le morceau choisi soit stable. J'essaie d'utiliser un maximum la forme d'origine du bois. Quand je commence à travailler certains morceaux,



© Konan DAYOT

je peux constater qu'une partie du bois est mort ou y trouver des familles d'insectes, ce qui change mes projets de base et me force à m'adapter.

Parfois certaines pièces de bois ne m'inspirent plus une fois ramenées à l'atelier, aussi je les travaille plutôt à la main (gouge à bois et ciseaux).

Il peut également m'arriver d'avoir des commandes spéciales, et de chercher une forme de bois en particulier. Dans ce cas, cela peut me prendre plusieurs mois de recherches, car mon inspiration et la réponse à la commande dépendent de ce que me donne la nature.

Quel matériel utilisez-vous ?

Lors de mes repérages de bois, un sac à dos et une scie égoïne suffisent. De retour à mon atelier, mon équipement est plus complet : un tablier pour la poussière, un bonnet, des lunettes de protection, un masque à gaz, et des gants pour me protéger. Pour travailler le bois, j'utilise le matériel suivant :

- un chalumeau,
- une brosse en poils de fer pour creuser des sillons et enlever le carbone,
- une brosse en poils doux pour dépeussier,
- une ponceuse et des ciseaux pour sculpter,
- des gouges pour arrondir les angles.

J'ai appris à travailler en toute sécurité avec ces outils mais je me suis formé seul aux techniques de sculpture de bois flotté.



© Konan DAYOT

Quelles sont les différentes étapes suivies pour sculpter le bois ?

Une fois les pièces de bois flotté collectées, je les laisse sécher à l'air libre dans un premier temps, avant de les travailler au

chalumeau afin d'en brûler toute impureté. Après cette étape, le bois est poncé à la paille de fer pour enlever le carbone, puis à la main plusieurs fois afin d'obtenir une surface lisse. Le bois est ensuite frotté avec des pigments d'ocre, dans le but de le colorer en profondeur, tout en respectant au maximum les lignes des pièces rapportées. L'étape finale consiste à le traiter avec des produits naturels : un mélange d'huile de lin, d'huile essentielle de cannelle et de térébenthine. Ce mélange permet de protéger le bois des UV, des champignons et de l'eau. Il confère également une odeur singulière aux sculptures. Il faut ensuite compter 2 mois de séchage, puis ajouter des douilles et ampoules pour mettre un point final à mon travail.

Le temps de séchage et le fait de travailler sur plusieurs projets en même temps me permettent de prendre du recul pour pouvoir y revenir plus tard et envisager mes créations sous un autre angle.

En moyenne, je travaille sur 2 ou 3 œuvres en simultanée.



© Konan DAYOT

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette pratique artistique ?

J'aime travailler avec mes mains et j'aime transformer le bois. Dès que j'ai un moment de libre entre mes activités de danse et de musique, j'apprécie de m'enfermer dans mon atelier et d'avancer pas à pas sur mes sculptures. Il existe tellement d'espèces de bois, avec des histoires variées, que chaque projet est différent. Cette pratique me permet de redonner vie à un bois qui devait être dédié à la décomposition, et de le sublimer en le transformant en lampe, boucles d'oreilles, pic à cheveux... J'y trouve aussi quelque chose d'apaisant, avec un travail effectué sur la durée et une structure aboutie après plusieurs mois de réalisation. Ce que j'apprécie également dans cette discipline, c'est que cela est plus respectueux de l'environnement que la peinture que je pratiquais avant (consommation d'eau et peinture avec des ingrédients chimiques). Par ailleurs le bois est un produit naturel, qu'il est possible de trouver facilement.

Comment acheter vos sculptures ?

J'ai une page Facebook *Les bois nomades*, sur laquelle il est possible de suivre mon actualité et de me contacter. Le juste prix est déterminé en lien avec l'acheteur, en prenant en compte le temps passé sur le projet, l'essence du bois, son histoire...

Retrouvez le travail de cet artiste et l'ensemble de ses créations lors de la prochaine édition d'Exposez vos talents, les 2 et 3 mars prochains, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, à la salle des Loisirs. Plus d'informations dans la rubrique Agenda, en page 10.

Événements à venir !

SAMEDI 2 FÉVRIER

BAL SWING
GALAAD MOUTOZ SWING ORCHESTRA
20 h 30, Espace Montluc



Le Galaad Moutoz Swing Orchestra est un orchestre français composé de 8 musiciens, dédié avant tout à la musique swing. Il s'inscrit dans la lignée des orchestres américains des dansings de Harlem dans les années 30. Leur son unique allie avec panache des arrangements percutants, une diva extraordinaire et des compositions modernes. Convaincu que le spectacle est avant tout un partage, leur jazz déchaîné s'adresse autant aux danseurs qu'aux auditeurs, dans une grande communion swing sincère et vibrante.

Initiation au Lindy Hop en début de soirée par la compagnie de danse « Miss Swing and Friends ».

SPECTACLE PROPOSÉ EN REMPLACEMENT DE THE SASSY SWINGERS

Tarifs : 8 € (tarif normal)

Renseignements et prévente : Bibliothèque (02 40 86 97 35) ou sur www.francebillet.com et dans les points billetterie de ses distributeurs.

Organisation : Mairie

 Bibliothèque
02 40 86 97 35 / bibliotheque@st-etienne-montluc.net

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 FÉVRIER

THÉÂTRE
LE COUPABLE EST DANS LA SALLE
20 h 45 le samedi, 14 h 30 le dimanche
Montluc Cinéma

Le théâtre les 3 coups présente sa nouvelle pièce « le coupable est dans la salle ». Son auteur, Yvon TABURET, propose aux spectateurs de dénouer cette intrigue policière en suivant le déroulement de l'enquête.

Tarifs : 7 € et 3 € (enfants -12 ans)

Organisation : Théâtre les 3 coups

 Théâtre les 3 coups
06 51 07 94 47



13, 15, 20, 22 FÉVRIER

LECTURES D'ALBUMS
De 10 h 30 à 11 h 30
Bibliothèque municipale

Des lectures d'albums sont organisées à la Bibliothèque pour les enfants accompagnés de leurs parents.

Gratuit
Organisation : Bibliothèque

 Bibliothèque
02 40 86 97 35 / bibliotheque@st-etienne-montluc.net



SAMEDI 2 MARS

GRANDE SOIRÉE ANNÉES 80
19 h 30, Espace Montluc

Venez vous trémousser, petits et grands, sur des musiques très populaires et appréciées de tous, tout en savourant un bon repas.

Menu adulte 21 euros : apéritif, rougail saucisse, fromage, dessert, café.
Menu enfant 8 euros.

Réservation jusqu'au 17 février 2019 (dans la limite des places disponibles), au Café de l'Union.

Organisation : Football Club Stéphanois

 fcstephanois44360@gmail.com / 02 40 86 81 66
www.fcstephanois.fr



SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 MARS

EXPOSEZ VOS TALENTS

De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, salle des Loisirs

La ville invite les habitants à découvrir les talents d'artistes amateurs d'univers artistiques différents (peinture, sculpture, mosaïque...).



Pour cette 5^e édition, la ville conviera l'artiste stéphanois Konan DAYOT. Ce sculpteur de « bois nomades » a la particularité de travailler des pièces de bois flotté rapportées des bords de Loire sauvages, et collectées entre Saint Etienne de Montluc et Cordemais (cf. article en pages 8 et 9).

Entrée libre et gratuite

Organisation : Mairie

 Service Communication-Culture
02 40 86 80 26

JEUDI 7 MARS

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE

20 h, Salle des Loisirs

Une réunion publique est organisée afin de présenter les objectifs du schéma directeur d'aménagement lumière et de déterminer des quartiers volontaires à l'abaissement et/ou l'extinction de l'éclairage pour certaines voies sur une période nocturne définie.



SAMEDI 9 MARS

CARNAVAL DES ENFANTS

Le carnaval des enfants organisé par les écoles de la Guerche et de Sainte Marie, aura lieu le samedi 9 mars à 10 h 30. Le lieu de RDV sera précisé plus tard. Après un court circuit, le défilé se terminera au niveau du parc de jeux situé place Foch. Un goûter sera offert à tous les enfants.



Organisation : APEL et les Petits Guerchois

 lespetitsguerchois@gmail.com

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 MARS

EXPO-VENTE

Samedi 9 mars, de 11 h à 18 h
Dimanche 10 mars, de 10 h à 18 h
Salle de Loisirs



Le club de l'amitié organise une expo-vente les 9 et 10 mars. vous y trouverez de très jolis travaux manuels : broderies, peintures sur soie et sur tissus, crochets, vannerie... Un accueil sympathique vous sera réservé. Un verre de l'amitié sera offert le samedi à 11 h.

Organisation : Club de l'amitié

 Club de l'amitié / 02 40 85 22 01

VENDREDI 15 MARS

PORTES OUVERTES DE L'AÏKIDO

20 h 30 à 22 h 15, Dojo, Complexe sportif de la Guerche

A l'occasion de la journée internationale des femmes, le club d'Aïkido se mobilise en vous proposant un cours gratuit aux femmes qui souhaitent découvrir cet art martial.



Si cet événement est avant tout orienté vers les femmes, les hommes sont également les bienvenus ! Munissez-vous d'un jogging et d'un tee-shirt.

Organisation : Aïkido stéphanois

 aikidostephanoisloireetsillon@gmail.com / 02.19.80.49.60
www.aikidostephanoisloireetsillon.asso.st/

SAMEDI 16 MARS

MÊME PAS VRAI

Séances à 10 h et 11 h, Bibliothèque municipale



Quoi ! Comment ça ? Bien sûr que c'est vrai ! Un pou qui nage dans la soupe... un petit grain de sable qui terrasse un géant... un loup qui fait des sauts périlleux autour de la terre. Sans parler des autres histoires à dormir debout... dormir debout ? Quoi de plus normal ! Et tout ça en musique. Après tout, est-ce la vérité qui compte ? Un récital d'histoires emprunt d'humour et de poésie. Conte et musique, par la Compagnie A Demi-mot.

Jeune public à partir de 5 ans / Durée : 45 min
Animation gratuite sur réservation dans la limite des places disponibles. A noter : ni prêts ni retours ce jour-là.

Organisation : Bibliothèque

 bibliotheque@st-etienne-montluc.net
02 40 86 97 35

DIMANCHE 24 MARS

LES AVENTURES DE PINOCCHIO

Conte musical pour voix et cinq instruments
15 h 30, Espace Montluc



L'Espace Montluc accueillera le conte familial « les aventures de Pinocchio » de Lucia RONCHETTI produit par Angers Nantes Opéra et coproduit par le Philharmonie de Paris, l'ensemble intercontemporain, l'Opéra de Rouen Normandie. Ce spectacle s'inscrit dans le cadre d'un partenariat et a reçu le label SACEM jeune public. Encore un conte de fées chantant ! Celui-ci associe facétieusement un Pinocchio féminin et cinq musiciens virtuoses et complices. Un régal pour petits et grands ! Une répétition de l'air de Pinocchio sera proposée au début du spectacle.

Tout public à partir de 6 ans

Tarifs : sur place 8 € (tarif normal) / en prévente* 6 € à la Bibliothèque.
Renseignements et prévente : Bibliothèque (02 40 86 97 35) ou sur www.francebillet.com et dans les points billetterie de ses distributeurs.
* Le tarif prévente s'applique jusqu'au 16/03/19

Organisation : Mairie

 Bibliothèque
02 40 86 97 35 / bibliotheque@st-etienne-montluc.net

Plus d'informations sur le site Internet : www.st-etienne-montluc.net



Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu d'avril : vendredi 22 février pour une distribution du 4 au 5 avril
- Actu de mai : vendredi 5 avril pour une distribution du 6 au 7 mai

Instantanés



Soirée gospel
Organisée par Noël sur les étoiles
Samedi 1^{er} décembre



Exposition de vannerie
Organisée par l'ALSEM vannerie
Samedi 15 décembre



Arbre de Noël de l'école Sainte Marie
Organisé par l'APEL
Vendredi 14 décembre



Remise des clés du nouveau
véhicule de la Police municipale
Jeudi 20 décembre



Cérémonie des vœux du Maire
Jeudi 10 janvier



Tournoi de Noël en salle
Organisé par le FC Stéphanois
Du 21 au 23 décembre



Cérémonie des vœux du Maire
au personnel communal
Jeudi 17 janvier



Échos de scène
Samedi 19 janvier